

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
----------	---

Première partie

Présentation générale des personnes morales régies par le Code des sociétés et des associations

Le maniement du Code des sociétés et des associations dans la pratique notariale	11
Aperçu de quelques réflexes à oublier et habitudes à prendre	11
<i>Edouard-Jean NAVEZ</i>	
<i>Adrien NAVEZ</i>	
Introduction	11
Section 1. La constitution d'une société	12
Section 2. La modification des statuts	31
Section 3. La réorganisation des sociétés	43
Section 4. La dissolution et la liquidation des sociétés	45
Section 5. Questions spéciales de droit transitoire	45
La société à responsabilité limitée : les principales nouveautés	51
<i>Henri CULOT</i>	
Section 1. Suppression du capital	52
§ 1. <i>Constitution</i>	52
§ 2. <i>Distributions</i>	56
§ 3. <i>Sonnette d'alarme</i>	61
Section 2. Liberté	62
§ 1. <i>Forme et catégories de titres</i>	63

§ 2. <i>Cession des actions</i>	67
§ 3. <i>Démission et exclusion</i>	73
Section 3. <i>Alignement sur la SA</i>	74
§ 1. <i>Obligations convertibles et warrants</i>	74
§ 2. <i>Administration</i>	75
§ 3. <i>Délégations de pouvoirs</i>	76
A. <i>Délégué à la gestion journalière</i>	76
B. <i>Distributions</i>	77
C. <i>Apport supplémentaire avec émission d'actions</i>	78
§ 4. <i>Limitation et suppression du droit de préférence</i>	79
§ 5. <i>SRL cotée</i>	79
La société anonyme	81
<i>Philippe BOSSARD</i>	
Section 1. <i>Introduction</i>	81
Section 2. <i>Les titres</i>	82
Section 3. <i>Administration</i>	84
§ 1. <i>Introduction</i>	84
§ 2. <i>Administration moniste collégiale</i>	85
§ 3. <i>L'administrateur unique</i>	86
§ 4. <i>Administration duale</i>	87
§ 5. <i>Gestion journalière</i>	90
Section 4. <i>Assemblées générales</i>	91
Section 5. <i>Le capital</i>	92
La société coopérative : points essentiels	95
<i>Julie-Anne DELCORDE</i>	
<i>Maïka BERNAERTS</i>	
Observations préliminaires	95
Section 1. <i>L'article 6:1 du Code des sociétés et des associations</i>	99
§ 1. <i>Définition</i>	100
§ 2. <i>Expression de la finalité coopérative</i>	103
§ 3. <i>En pratique</i>	105
Section 2. <i>Capitaux propres</i>	106
§ 1. <i>Protection du patrimoine</i>	106
§ 2. <i>Actions</i>	108
§ 3. <i>Modification des statuts et structuration</i>	110

Section 3. Titres	110
§ 1. <i>Forme et types de titres</i>	110
§ 2. <i>Droits attachés aux actions</i>	111
§ 3. <i>Obligations</i>	113
§ 4. <i>Aliénabilité des titres</i>	113
§ 5. <i>Registre des titres</i>	114
Section 4. Administration de la société et assemblées générales	115
§ 1. <i>Organe d'administration</i>	115
§ 2. <i>Gestion journalière</i>	116
§ 3. <i>Assemblées générales des actionnaires</i>	117
§ 4. <i>Assemblées générales des obligataires</i>	119
Section 5. Démission, exclusion et situations assimilées	119
§ 1. <i>Démission</i>	119
§ 2. <i>Exclusion</i>	121
§ 3. <i>Décès et situations assimilées</i>	121
§ 4. <i>Perte de qualité</i>	122
Conclusion	123
La société simple en matière de planification patrimoniale – Modèle commenté	125
<i>Frédéric MAGNUS</i>	
Propos introductifs	125
<i>La société simple comme forme unique pour les sociétés à responsabilité illimitée</i>	125
<i>Absence d'ambition de supprimer les spécificités des anciennes formes de sociétés sans personnalité juridique</i>	126
<i>Reconnaissance de la société simple comme « entreprise »</i>	127
<i>Objet de la contribution : la société simple comme outil de planification patrimoniale</i>	129
Modèle d'acte constitutif commenté	131
L'association sans but lucratif	173
<i>Michel COIPEL</i>	
<i>Michel DAVAGLE</i>	
Section 1. Quelques réflexions et remarques préalables	173
§ 1. <i>Que penser de l'intégration des personnes morales à but désintéressé dans le Code des sociétés et des associations (CSA) ?</i>	173

§ 2. <i>Distinction entre la mise en application du CSA et la mise en conformité des statuts</i>	174
A. Mise en application	174
B. Mise en conformité	175
C. Les dispositions impératives du CSA	176
D. Les dispositions supplétives du CSA	176
E. Les dispositions facultatives du CSA	178
F. Conséquence d'une absence de mise en conformité au 1 ^{er} janvier 2024	179
G. Le cas particulier des ASBL qui exercent une activité économique significative	179
§ 3. <i>Les mentions obligatoires dans l'acte constitutif</i>	181
A. Importante distinction entre les statuts et l'acte constitutif	181
B. La checklist des mentions à introduire dans l'acte constitutif	182
§ 4. <i>Les clauses statutaires nécessaires</i>	182
§ 5. <i>Les clauses utiles</i>	183
Section 2. Examen de quelques nouveautés du CSA et de leur traduction dans les statuts	183
§ 1. <i>Le siège de l'ASBL</i>	183
A. Le droit applicable	183
B. La nouvelle notion de « siège »	184
C. L'indication de la Région	184
1. <i>La mention obligatoire dans les statuts</i>	184
2. <i>Le transfert du siège statutaire dans la même Région ou dans une autre Région relevant du même régime linguistique</i>	184
3. <i>Le transfert du siège statutaire dans autre Région ne relevant pas du même régime linguistique</i>	186
4. <i>Le transfert du siège statutaire à l'étranger</i>	187
D. L'adresse exacte du siège	187
E. Les modifications administratives	188
F. Les dispositions transitoires	189
G. L'indication de l'adresse électronique ou de l'adresse du site internet dans l'acte constitutif et dans la publicité permanente	190
1. <i>Précisions sur ce qui est exigé par le CSA</i>	190
2. <i>Adresses e-mails ou d'un site internet adoptées ou modifiées après la constitution de l'ASBL</i>	192
H. Modèles de clauses	194
§ 2. <i>L'exclusion d'un membre</i>	195
A. Un pouvoir de l'assemblée générale	195
B. Le respect des droits de la défense	195
C. La participation du membre à la décision visant à l'exclure	196

§ 3. <i>Le règlement d'ordre intérieur</i>	197
A. La faculté d'édicter un règlement d'ordre interne	197
B. L'intérêt d'adopter un règlement d'ordre intérieur	198
C. La valeur normative du ROI	198
D. Les limites à respecter dans les dispositions du ROI	198
E. L'omission d'une mention obligatoire prévue par le CSA	199
F. La publicité du règlement d'ordre intérieur	199
G. Les modifications apportées aux statuts	200
H. Trois points particuliers à relever à propos du ROI	200
1. <i>Les membres adhérents</i>	200
2. <i>Le règlement des litiges</i>	200
3. <i>Les sanctions envers les membres et les membres adhérents</i>	201
§ 4. <i>Le rapport de gestion</i>	203
A. L'approbation des comptes	203
B. Le rapport de gestion	203
§ 5. <i>La responsabilité des administrateurs</i>	205
A. Bref rappel des règles générales	206
B. L'instauration d'une responsabilité solidaire	206
1. <i>Les dispositions prévoyant une responsabilité solidaire</i>	206
2. <i>La possibilité de se désolidariser d'une décision collégiale</i>	207
C. L'instauration de plafonds d'indemnisation	208
1. <i>Les plafonds d'indemnisation</i>	208
2. <i>L'application des plafonds</i>	210
3. <i>Les exceptions à la règle du plafonnement</i>	211
D. L'interdiction de clause d'exonération de responsabilité ou de garantie	211
E. La responsabilité en cas d'ASBL en difficulté	212
F. La responsabilité en cas de faillite	213
G. Modèle de clause	213
§ 6. <i>Délibérations des organes : les majorités requises et leur calcul</i>	214
A. Consécration explicite du rôle supplétif des règles ordinaires des assemblées délibérantes	214
B. Majorité ordinaire et majorité qualifiée	215
C. Majorité absolue, majorité relative et majorité simple	215
D. Le sort des abstentions	217
E. Clauses contraires	218
F. Modèle de clause	218
§ 7. <i>La délégation à la gestion journalière</i>	219
A. La définition de la gestion journalière	219

B. Une délégation réservée au CA	221
C. Consécration d'un devoir de surveillance du CA	221
D. Modèle de clause	221
§ 8. <i>La représentation externe par un organe de représentation générale</i>	222
§ 9. <i>Les conflits d'intérêts</i>	222
A. Conflit frontal et conflit latéral	223
1. <i>Le conflit frontal</i>	223
2. <i>Le conflit latéral</i>	223
B. Le conflit indirect	224
C. Intérêt patrimonial et intérêt moral	224
D. Mesures préventives	225
E. La sanction de nullité en cas de non-respect des mesures préventives	225
F. Modèle de clause	226
L'association internationale sans but lucratif	229
<i>Magali COMANS</i>	
<i>Dirk VAN GERVEN</i>	
Section 1. Définition de l' AISBL	229
§ 1. <i>La loi du 25 octobre 1919</i>	230
§ 2. <i>La loi du 2 mai 2002</i>	231
§ 3. <i>Le Code des sociétés et des associations (CSA)</i>	231
A. Recodification	231
B. L' A(I)SBL devenue une entreprise	232
C. Nouveau critère distinctif : distribution de profits	232
D. Nouvelle définition d' A(I)SBL	233
Section 2. Entrée en vigueur du CSA et dispositions transitoires	234
Section 3. Constitution d' une AISBL et ses statuts	235
§ 1. <i>Convention</i>	235
§ 2. <i>Engagements pris au nom d' une AISBL en formation</i>	237
§ 3. <i>Forme de l' acte constitutif</i>	238
§ 4. <i>Dispositions à reprendre dans les statuts ou les autres dispositions de l' acte constitutif</i>	239
§ 5. <i>Autres parties de l' acte constitutif</i>	242
§ 6. <i>Le règlement d' ordre intérieur</i>	244
§ 7. <i>Nullité</i>	245

Section 4. Le dossier de la personne morale et formalités de publicité	246
§ 1. <i>Dépôt de documents sociaux</i>	247
§ 2. <i>Conservation de documents sociaux et de leurs modifications</i>	248
§ 3. <i>Obligation de publication</i>	249
Section 5. Organisation de l'ASBL	249
§ 1. <i>Organigramme</i>	249
§ 2. <i>Forme, composition, fonctionnement et pouvoirs de l'assemblée générale</i>	251
§ 3. <i>Forme, composition, fonctionnement et pouvoirs de l'organe d'administration</i>	252
§ 4. <i>Représentation de l'ASBL</i>	253
§ 5. <i>Gestion journalière</i>	254
§ 6. <i>Règles de nullité des décisions des organes de l'ASBL</i>	255
§ 7. <i>Responsabilité des dirigeants de l'ASBL</i>	256
§ 8. <i>Publication financière</i>	256
La fondation : premiers commentaires et statuts	259
<i>Pierre NICAISE</i>	
Titre 1. Premiers commentaires	259
Section 1. Principes généraux	260
§ 1. <i>Une nouvelle définition ?</i>	260
§ 2. <i>La forme et le contenu de l'acte constitutif</i>	261
§ 3. <i>Le siège social</i>	262
Section 2. Administration	262
§ 1. <i>Composition</i>	262
§ 2. <i>Pouvoirs</i>	263
§ 3. <i>Conflits d'intérêts</i>	263
§ 4. <i>Décision écrite et procuration</i>	263
§ 5. <i>Gestion journalière</i>	264
Section 3. Restructurations	264
§ 1. <i>Fusion et scission</i>	264
A. <i>Définition</i>	264
B. <i>Procédure</i>	265
§ 2. <i>Transformation</i>	266
Titre 2. Statuts	266

Deuxième partie Examen de clauses particulières dans les statuts de sociétés

Clauses d'apport et dissociation entre les droits politiques et financiers attachés aux actions de SRL	285
<i>Henri CULOT</i>	
Introduction	285
Remarques générales	285
Section 1. Apport en industrie	286
Section 2. Apport en numéraire sans compte spécial	292
Section 3. Création d'un apport statutairement indisponible	293
Section 4. Classes d'actions avec distinction du droit au dividende et du droit au boni de liquidation	294
Section 5. Émission de parts bénéficiaires en SRL et clause statutaire définissant leurs droits	296
Section 6. Modalisations originales du droit de vote	298
Les titres et leur transfert	301
<i>André-Pierre ANDRÉ-DUMONT</i>	
Section 1. Quels titres une société anonyme ou une société à responsabilité limitée peut-elle émettre ?	301
§ 1. <i>Titres énumérés par le Code des sociétés et des associations</i>	301
§ 2. <i>Absence de numerus clausus</i>	303
Section 2. Forme et droits attachés aux titres	304
§ 1. <i>Forme des titres</i>	304
§ 2. <i>Droits attachés aux actions et parts bénéficiaires</i>	305
A. Les actions	305
B. Les parts bénéficiaires	310
Section 3. Le transfert des titres dans les sociétés anonymes et les sociétés à responsabilité limitée	311
§ 1. <i>Régime général</i>	311
§ 2. <i>Modalisation de l'agrément dans une SRL non cotée</i>	313
§ 3. <i>Préemption et inaliénabilité dans une SRL non cotée</i>	316
§ 4. <i>Agrément, préemption et inaliénabilité dans une SA</i>	317

Les clauses de démission et d'exclusion (SRL – SC)	319
<i>Thierry TILQUIN</i>	
Section 1. Introduction	319
Section 2. Dispositions statutaires	322
§ 1. <i>Principe</i>	322
§ 2. <i>Parts de retrait et distribution</i>	326
§ 3. <i>Modalités</i>	327
L'organisation de la gestion et la répartition du pouvoir	329
<i>Philippe BOSSARD</i>	
Section 1. Introduction	329
Section 2. Clauses commentées	332
§ 1. <i>Techniques de partage du pouvoir liées à la composition de l'organe d'administration</i>	332
A. Introduction	332
B. Hypothèse	333
C. Proposition de solution	333
D. Commentaires	334
1. <i>Contrôle de la composition du conseil d'administration</i>	334
a) <i>Droit de présentation par la technique des classes d'actions</i>	335
b) <i>Droit de présentation par la technique des clauses de qualité</i>	337
2. <i>Contrôle du maintien de la composition du conseil d'administration</i>	340
3. <i>Dérogation au principe de la révocation ad nutum des administrateurs</i>	341
§ 2. <i>Techniques de partage du pouvoir liées au fonctionnement de l'organe d'administration</i>	342
A. Hypothèse	342
B. Proposition de clause	342
C. Commentaire – le vote plural au sein du conseil d'administration	343
1. <i>Vote plural au conseil d'administration dans le Code des sociétés</i>	343
2. <i>Vote plural au conseil d'administration dans le CSA</i>	345
§ 3. <i>Stabilisation de la fonction opérationnelle – les (super) méta-commandites par actions</i>	346
A. Hypothèse	346
B. Proposition de solution	346
1. <i>Reconstitution de la SCA dans la SA</i>	346
2. <i>Reconstitution de la SCA dans la SRL ou dans la SC</i>	350

Les modes digitaux de communication, de réunion et de décision des sociétés	355
<i>Julie-Anne DELCORDE</i>	
<i>Maïka BERNAERTS</i>	
Observations préliminaires	355
Section 1. Relations	357
§ 1. <i>Adresse électronique</i>	357
§ 2. <i>Site internet</i>	359
§ 3. <i>Modalités</i>	361
Section 2. Réunions	362
§ 1. <i>Organe d'administration</i>	362
§ 2. <i>Assemblée générale des actionnaires</i>	364
§ 3. <i>Assemblée générale des obligataires</i>	368
Section 3. Registre électronique	370
 Les dispositions transitoires de l'acte constitutif	 373
<i>Catherine HATERT</i>	
<i>Xavier VAN EGEREN</i>	
 De la société agricole et du groupement forestier à la société agréée comme entreprise agricole ou groupement forestier : la disparition de deux OVNI	 395
<i>Etienne BEGUIN</i>	
<i>Alain CAPRASSE</i>	
Section 1. La société agricole	396
§ 1. <i>La loi du 12 juillet 1979</i>	396
A. <i>La nature : une société civile, une société en commandite</i>	396
B. <i>Les particularités (civiles, comptables, fiscales)</i>	396
§ 2. <i>L'intégration dans le Code des sociétés (loi du 7 mai 1999)</i>	398
§ 3. <i>La loi de 15 avril 2018 : une première disparition...</i>	398
§ 4. <i>Le Code des sociétés et des associations : une relégation et une diversification</i>	399
A. <i>L'agrément</i>	400
1. <i>L'agrément</i>	400
2. <i>Les conditions</i>	400
3. <i>La demande d'agrément</i>	403
4. <i>Le contrôle des agréments comme entreprise agricole</i>	404
5. <i>Le retrait de l'agrément comme entreprise agricole</i>	404

B. La société agréée comme entreprise agricole et le bail à ferme (art. 11 bis loi sur le bail à ferme ; art. 8:3 CSA)	405
C. La transparence fiscale et l'option pour l'impôt des sociétés : une possibilité limitée	407
§ 5. <i>Les obligations comptables</i>	409
Section 2. Le groupement forestier	410
§ 1. <i>La loi du 6 mai 1999 visant à promouvoir la création de sociétés civiles de groupements forestiers</i>	410
A. L'objet	410
B. Le régime fiscal (art. 3 et 4)	410
§ 2. <i>L'intégration dans le Code des sociétés et des associations</i>	411
§ 3. <i>Spécificités du régime fiscal</i>	412
Section 3. Entrée en vigueur et droit transitoire	412
§ 1. <i>La société agricole</i>	412
A. À dater du 1 ^{er} janvier 2020	412
B. Entre le 1 ^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2023	413
C. À partir du 1 ^{er} janvier 2024	413

Troisième partie Le fonctionnement, la réorganisation et la liquidation des sociétés

Les spécificités du procès-verbal de modification des statuts et de transformation de la société	437
<i>Tristan HAUWAERT</i>	
<i>Sebastian ROELAND</i>	
Section 1. L'adaptation des statuts au Code des sociétés et des associations et l'application de la loi dans le temps	437
Section 2. Les spécificités de l' <i>opt-in</i> (jusqu'au 31 décembre 2019)	439
§ 1. <i>Décision explicite de l'assemblée générale de soumettre la société anticipativement au CSA</i>	439
§ 2. <i>Application du Code des sociétés</i>	440
§ 3. <i>Soumission de la société au CSA à la suite de l'opt-in – discussion</i>	441
Section 3. L'adaptation des statuts au CSA	444
§ 1. <i>Les modifications communes à toutes les sociétés</i>	444

A. Adresse du siège	444
B. Site internet et adresse électronique	444
C. Autres modifications	445
§ 2. <i>Les modifications propres aux sociétés autrefois capitalisées</i>	446
§ 3. <i>Les modifications propres à certaines formes légales</i>	449
§ 4. <i>Quelques modifications terminologiques</i>	450
Les restructurations des sociétés : de la théorie à la pratique	453
<i>Sophie MAQUET</i>	
<i>Didier WILLERMAIN</i>	
Introduction	453
Première partie. Analyse du livre 12 du Code des sociétés et des associations	454
Section 1. Présentation générale des dispositions du CSA relatives aux restructurations de sociétés	454
Section 2. Première nouveauté : clarification du régime des opérations assimilées aux scissions (scission partielle et scission silencieuse)	460
Section 3. Deuxième nouveauté : réglementation de la scission transfrontalière	468
Section 4. Troisième série de nouveautés : impact d'autres dispositions du CSA sur les restructurations	472
Section 5. Quatrième série de nouveautés : simplification et modernisation de certaines règles	477
Section 6. Droit transitoire	479
Deuxième partie. Tableau de synthèse des formalités à accomplir	481
Troisième partie. Modèles d'actes de fusion et de scission	491
I.- Fusion par absorption	491
II.- Opération assimilée à une fusion (fusion « simplifiée » ou « silencieuse »)	513
III.- Scission par constitution	527
La dissolution et la liquidation	
Un régime rationalisé	543
<i>Tristan HAUWAERT</i>	
<i>Sebastian ROELAND</i>	
Section 1. La dissolution et la liquidation dans le Code des sociétés et des associations	543

Section 2. La dissolution volontaire	544
§ 1. <i>Les sociétés (art. 2:71 CSA)</i>	544
§ 2. <i>Les associations (art. 2:110 CSA)</i>	545
Section 3. La dissolution et la clôture immédiate de la liquidation	545
§ 1. <i>Dans les sociétés</i>	545
§ 2. <i>Dans les associations</i>	546
Section 4. La nomination des liquidateurs et la procédure de liquidation	547
§ 1. <i>La nomination des liquidateurs, leur confirmation et leur remplacement</i>	547
A. Dans les sociétés	547
B. Dans les associations	548
§ 2. <i>Les pouvoirs des liquidateurs</i>	548
A. Dans les sociétés	548
B. Dans les associations	549
§ 3. <i>La procédure de liquidation</i>	550
A. Dans les sociétés	550
B. Dans les associations	551
Section 5. Le sort des actifs oubliés à la clôture et la réouverture de la liquidation	552
§ 1. <i>Le sort des actifs oubliés et la réouverture de la liquidation dans les sociétés</i>	552
§ 2. <i>La réouverture de la liquidation en cas d'actifs oubliés dans les associations</i>	554
Section 6. Modèles	554
§ 1. <i>Extraits pertinents d'un modèle d'acte authentique de dissolution de société avec désignation de liquidateur</i>	554
§ 2. <i>Extraits pertinents d'un modèle d'acte authentique de dissolution et clôture immédiate de la liquidation de société</i>	559
Réflexions sur quelques clauses fiscales à insérer dans les actes de sociétés ensuite de l'adoption du CSA	563
<i>Jérôme TERFVE</i>	
Introduction	563
Section 1. Réflexions autour de la notion de capital et de l'adoption d'une forme sociale sans capital	564
§ 1. <i>Le passage d'une forme sociale avec capital vers une forme sociale sans capital</i>	565

§ 2. <i>Les réductions de capital (fiscal) et l'importance de l'origine des fonds propres</i>	567
§ 3. <i>Capital, capital minimum et VVPR bis</i>	568
Section 2. <i>Réflexions autour des apports asymétriques</i>	570
Conclusion	574